

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1898-1899.

COMMISSION DES PÉTITIONS DU MOIS DE MAI 1899.

FEUILLETON AU 10 JUIN 1899.

PÉTITIONS SUR LESQUELLES LA COMMISSION A STATUÉ.

- | Numéros
du
feuilleton. | Numéros
du registre des
pétitions. | |
|------------------------------|--|--|
| 1. | 3529. | Par pétition datée de Bruxelles, le 10 mars 1899, |
| | 3545. | Des employés de douane, à Bruxelles, sollicitent la faveur d'être transportés gratuitement sur le chemin de fer de l'État en cas de nomination, de transfert ou de congé. |
| | | Même demande d'employés de douane, à Leers-Nord, et d'employés des accises de la Flandre orientale. |
| | | DÉCISION : <i>Dépôt sur le bureau pendant la discussion du budget des Finances.</i> |
| 2. | 3530. | Par pétition datée de Géryville (Algérie), le 28 avril 1899, |
| | | Le sieur Hamoir, à Géryville (Algérie), demande qu'une loi oblige les Belges qui se présenteront en France dans un bureau de recrutement pour la Légion étrangère à fournir les actes officiels qu'il indique. |
| | | DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre des Affaires étrangères.</i> |
| 3. | 3551. | Par pétitions datées de Gand, les 30 mars et 14 mai 1899, |
| | 3567. | Des habitants de Gand signalent les protestations |

Numéros
du
feuilleton.Numéros
du registre des
pétitions.

générales qui accueillent l'application des nouvelles formules de commandement imposées à la garde civique et ils émettent le vœu de voir appliquer à la garde, uniformément et exclusivement, les théories et les commandements en vigueur dans l'armée belge.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

4. 3542. Par pétition datée de Gand,
 3577. Des préposés de douane à Gand sollicitent une
amélioration de position.
 Même demande d'employés de douane à Stavelot.

DÉCISION : *Dépôt sur le bureau pendant la discussion du budget des Finances.*

5. 3546. Par pétition datée de Melsele, le 6 mai 1899,
 Des habitants de Melsele exposent les dangers qui
résulteraient de l'exécution du projet d'élargissement
de l'Escaut dit « la grande coupure » et ils protestent
contre l'adoption de ce plan.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.*

6. 3556. Par pétition datée de Bruxelles, le 9 mai 1899,
 La veuve Zerque, à Bruxelles, sollicite l'interven-
tion de la Chambre pour qu'il soit donné suite à une
plainte adressée au procureur du Roi, à Mons, contre
un avoué de cette ville.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

7. 3557. Par pétition datée de Liège, le 11 mai 1899,
 Les enfants Waroux, à Liège, exposent que leur
mère n'a bénéficié que pendant quarante jours de la
pension qui lui était servie par la Caisse des veuves et
orphelins du Département des Finances et que la suc-
cession de leurs parents les met en présence d'un passif
d'un millier de francs causé par les frais de dernière
maladie et de funérailles ; ils sollicitent l'intervention
de la Chambre pour qu'une partie du capital versé par
leur père à la Caisse des veuves et orphelins serve à

Numéros
du
feuilleton.Numéros
du registre des
pétitions.

éteindre la dette ou que, tout au moins, un secours leur soit alloué. .

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Finances.*

8. 3562.

Par pétition datée d'Olloy,

La dame Olivier Perbanse, à Olloy, sollicite la libération anticipée du service militaire de son fils en garnison au 15^e régiment de ligne.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.*

9. 3565.

Par pétition datée de Bruxelles,

Des habitants de Bruxelles signalent les conséquences fâcheuses pour l'industrie et le commerce libres de l'établissement d'ateliers au sein de la colonie de bienfaisance de Merxplas.

Même pétition d'habitants de la province de Liège.

DÉCISION : *Dépôt sur le bureau pendant la discussion du budget de la Justice.*

10 3568.

Par pétition datée d'Arlon, le 17 mai 1899,

Le sieur Stienon, à Arlon, sollicite l'intervention de la Chambre pour que les fonctionnaires de l'État soient payés d'après la même méthode que les officiers de l'armée, c'est-à-dire le premier de chaque mois.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Finances.*

11. 3576.

Par pétition datée de Bruxelles, le 18 mai 1899,

Des habitants de Bruxelles demandent qu'en pays flamand les chemins de fer concédés ainsi que les chemins de fer vicinaux soient repris et exploités par l'État, et ils prient la Chambre d'intervenir auprès du Gouvernement pour que les projets de loi nécessaires à cet effet soient déposés le plus tôt possible.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

12. 3583.

Par pétition datée de Rollegheem - Cappelle, le 24 mai 1899,

Des habitants de Rollegheem-Cappelle prient la Chambre de voter une loi autorisant le remboursement intégral aux intéressés des versements effectués avec capital réservé à la Caisse générale d'épargne et de retraite.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Finances.*

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
13.	3590.

Par pétition datée de Heinsch, le 21 mai 1899,

Le conseil communal de Heinsch appuie une pétition du conseil communal d'Anderlecht priant la Chambre de se prononcer sur la légalité des associations intercommunales d'assurance contre l'incendie.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

14. 3591.

Par pétition datée de Gand, le 24 mai 1899,

Des habitants de Gand sollicitent l'intervention de la Chambre auprès du Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique pour qu'il prenne les mesures propres à transformer graduellement l'université de Gand en université flamande; ils demandent que les professeurs actuellement en fonctions des quatre facultés de philosophie, des sciences, de droit et de médecine puissent donner leurs cours dans la langue de leur choix et que, à l'avenir, les titulaires à nommer éventuellement à l'université de Gand soient à même de donner leurs cours en flamand.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

15. 3599.

Par pétition datée de Gavere,

Des habitants de Gavere demandent la transformation de l'université de Gand en université flamande.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

16. 3600.

Par pétition datée d'Ougrée, le 29 mai 1899,

La dame Collard, à Ougrée, sollicite l'intervention de la Chambre pour obtenir le remboursement d'une somme versée à la Caisse de retraite.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Finances.*

